



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 654-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 432 13 RÉGISSANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE VITESSE DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY.

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné :

QUE le Règlement numéro 654-21 modifiant le Règlement numéro 432 13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans les limites de la Municipalité de Cantley - Résolution numéro 2021-MC-290.

QUE le Règlement numéro 654-21 est disponibles pour consultation sur le site Internet à l'adresse [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

Donné à Cantley, ce 14 juillet 2021

---

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le Règlement numéro 654-21 aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité en date du 14 juillet 2021.

Donné à Cantley, ce 14 juillet 2021

---

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier



**Cantley**

8, chemin River  
Cantley (Québec) J8V 2Z9  
Tél. : 819 827-3434  
Sans frais : 819 503-8227  
cantley.ca

## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juillet 2021 dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum

**2021-MC-290 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 654-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 432-13 RÉGISSANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE VITESSE DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite modifier son règlement 432-13 afin de limiter la vitesse à 40 km/h sur certaines rues, impasses et chemins;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion numéro 2021-MC-239 et le dépôt du projet de règlement intitulé Règlement numéro 654-21 modifiant le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans les limites de la municipalité de Cantley devant précéder l'adoption du règlement, ont été donnés lors de la séance du conseil tenue le 8 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le Règlement numéro 654-21 modifiant le Règlement numéro 432-13 régissant la circulation, le stationnement et les limites de vitesse dans les limites de la municipalité de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

Signée à Cantley le 14 juillet 2021

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

RÈGLEMENT NUMÉRO 654-21

---

RÈGLEMENT NUMÉRO 654-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 432-13  
RÉGISSANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LES LIMITES DE VITESSE  
DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

---

ARTICLE 1

L'alinéa 2f) de l'article 31 est modifié par l'ajout des rues et impasses suivantes :

- f) 40 km/h sur les rues, chemin et impasses suivants, à savoir :
- Rue Knight sur toute sa longueur;
  - Rue Léveillée sur toute sa longueur;
  - Rue Lavergne sur toute sa longueur;
  - Rue Forget sur toute sa longueur;
  - Rue des Cerfs sur toute sa longueur;
  - Rue du Renard sur toute sa longueur;
  - Impasse de l'Émeraude sur toute sa longueur;
  - Impasse du Saphir sur toute sa longueur;
  - Impasse du Rubis sur toute sa longueur;
  - Rue de Neuville sur toute sa longueur;
  - Impasse de la Matapédia sur toute sa longueur;
  - Rue de l'Opale sur toute sa longueur;
  - Impasse des Versailles sur toute sa longueur;
  - Rue des Marquis sur toute sa longueur;
  - Impasse du Monarque sur toute sa longueur;
  - Rue des Princes sur toute sa longueur;
  - Impasse des Grands-Seigneurs sur toute sa longueur;
  - Rue des Manoirs sur toute sa longueur;
  - Rue des Duchesses sur toute sa longueur;
  - Rue Deschamps sur toute sa longueur;
  - Rue François-Carrier sur toute sa longueur;
  - Rue Vinoy sur toute sa longueur;
  - Chemin Whissell sur toute sa longueur.



**Cantley**

8, chemin River  
Cantley (Québec) J8V 2Z9  
Tél. : 819 827-3434  
Sans frais : 819 503-8227  
cantley.ca

## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juillet 2021 dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum

### ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Madeleine Brunette  
Mairesse

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Signée à Cantley le 14 juillet 2021

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier